

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 00342

Numéro SIREN : 817 382 864

Nom ou dénomination : 54 CAVAINAC

Ce dépôt a été enregistré le 23/11/2017 sous le numéro de dépôt 112975



20171129752016

DATE DEPOT : 23/11/2017

N° DE DEPOT : 112975

N° GESTION : 2016B00342

N° SIREN : 817382864

DENOMINATION : 54 CAVAINAC

ADRESSE : 141 rue de l'Université 75007 Paris

MILLESIME : 2016

.

54 CAVAINAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1.000 euros
141 rue de l'Université 75007 PARIS
RCS PARIS 817 382 864

Greffes du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

23 NOV. 2017

Sous le N° :

112978

***RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE
DU VINGT NEUF SEPTEMBRE
DEUX MILLE DIX SEPT***

Chère Associée,

Je vous ai réuni, par courrier recommandé avec avis de réception, conformément aux dispositions de la Loi et des Statuts de notre société à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de décider la poursuite de la société.

Les convocations vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition au siège social dans les délais impartis.

Conformément aux dispositions légales et réglementaires, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après les comptes de l'exercice écoulé et de vous rendre compte de l'activité de la société au cours dudit exercice.

I - PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes et le bilan qui vous sont soumis ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions du Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983, prises en application de la Loi du 30 avril 1983 relative à la mise en harmonie des obligations comptables des commerçants et de certaines sociétés, avec la quatrième directive adoptée par le Conseil des Communautés Européennes ainsi que le plan comptable général de 1999.

Les Conventions Générales Comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes que nous vous présentons font apparaître la réalisation d'un résultat déficitaire, d'un montant de **(297.021) € (deux cent quatre vingt dix sept mille euros et vingt et un centimes).**

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE

En raison d'un contexte économique difficile, notre société a réalisé un chiffre d'affaires de **106 091 €.**

Par ailleurs, la société 54 CAVAINAC a cédé son fonds de commerce « LE 54 » le 29 juin 2017.

Nos charges d'exploitation se sont élevées à la somme de **407 819 €.**

Le poste « Autres achats et charges externes » s'est élevé à la somme de **136 683 €.**

Le poste « dettes fournisseurs et comptes rattachés » s'est élevé à un montant de **12 292 €** à la clôture de l'exercice 2016.

Le poste « salaire et traitements » s'est élevé à un montant de **143 605 €.** Les charges sociales ont représenté la somme de **38 947 €.**

Notre société emploie à la clôture de l'exercice 2016, 2 salariés.

Notre société n'a poursuivi aucune activité en matière de recherche ou de développement.

Nous dégageons un résultat d'exploitation déficitaire de **(- 291.020) €.**

III - PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre société a, au cours de l'exercice écoulé :

Cédé le fonds de commerce « LE 54 », le 29 juin 2017.

Modifié son objet social, suivant assemblée en date du 7 juillet 2017, pour le suivant :

« - l'achat, la vente, la location, la prise de participation ou d'intérêts dans tous biens ou droits immobiliers ou tous fonds de commerce,

- l'organisation d'évènements,

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières destinées à favoriser directement ou indirectement la réalisation de l'objet social. »

Perspectives d'avenir :

La société 54 CAVAINAC souhaite, par suite de cette nouvelle activité, apurer la dette.

IV - AFFECTATION DU RESULTAT

Notre capital social s'élève à une somme de 1 000 €.

Le montant de nos capitaux propres s'établit à une somme négative de (- 297.021) € étant rappelé que le résultat déficitaire réalisé s'élève à une somme de deux cent quatre vingt dix sept mille euros et vingt et un centimes d'euros à la clôture de l'exercice 2016.

Les associés décident d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de - 297.021 euros qui de la somme de 0 euros se trouve porté à la somme de - 297.021 euros.

V - CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

VIII - RESOLUTIONS PROPOSEES

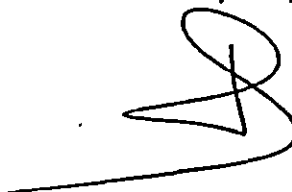
Les résolutions que nous vous soumettons correspondent à nos propositions.

Nous espérons qu'elles recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Fait à PARIS
le 29 septembre 2017

Le Président
Monsieur Jacques LEBARAZER

le 02/11/2017



54 CAVAIGNAC
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
141 rue de l'université 75007 PARIS
817 382 864 R.C.S PARIS

PROCES-VERBAL DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 29 SEPTEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept,

Le 29 septembre à 16 heures,

Au siège de la Société,

L'associée unique de la Société par actions simplifiée 54 CAVAIGNAC au capital de 1 000 €, dont le siège social est situé 141 rue de l'Université 75007 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS, sous le numéro RCS 817.382.864, a dressé le présent procès-verbal.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jacques LE BARAZER, Président de la société, qui accepte ses fonctions.

Le président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que l'associée unique, la SAS CORADE, représentant 100 actions sur les 100 actions composant le capital social, est valablement représenté.

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée ; elle peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau du président :

- La copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la gérance ;
- Le rapport du Commissaire aux comptes ;
- Le texte des résolutions soumis au vote de l'assemblée
- Le bilan, le compte de résultat, l'annexe, ainsi que l'inventaire
- Le texte des résolutions proposé à l'approbation de l'Assemblée.

Le président déclare que les documents requis ont été adressés aux actionnaires dans le délai de convocation prévu par les statuts.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle que l'assemblée est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En la forme extraordinaire :

- Continuation de la Société
- Pouvoirs en vue des formalités

En la forme ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion de la Gérance sur la marche de la Société et sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016;
- Lecture du rapport spécial de la Gérance sur les conventions visées à l'Article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Approbation desdits comptes et conventions – Quitus à donner à la Gérance ;
- Affectation du résultat ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités ;
- Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport du président.
La discussion est ouverte.

L'associée unique a pris les décisions suivantes :

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE REUNIE EN LA FORME EXTRAORDINAIRE :

PREMIERE RESOLUTION : DECISION DE CONTINUER LA SOCIETE

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du président et pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, lesdits comptes faisant ressortir des capitaux propres de – 297.021 € pour un capital de 1 000 €, décide la continuation de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

SECONDE RESOLUTION : POUVOIR

L'associée unique confère tous pouvoirs à Jacques LE BARAZER à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt, et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

DECISIONS DE L'ASSEMBLEE REUNIE EN LA FORME ORDINAIRE :

TROISIEME RESOLUTION : APPROBATION DES COMPTES

L'associée unique, après avoir entendu la lecture du rapport de la Gérance sur l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils ont été présentés, lesdits comptes se soldant par un **résultat déficitaire d'un montant de (297.021 €) (deux cent quatre-vingt-dix sept mille euros et vingt et un centimes).**

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport.

Elle approuve également le montant global des dépenses et charges non-déductibles des bénéfices.

En conséquence, l'associé unique donne au Président quitus de sa gestion pour l'exercice approuvé.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION : CONVENTIONS DE L'ARTICLE L227-10 DU NOUVEAU CODE DE COMMERCE

L'Associée unique, après avoir entendu le rapport spécial du Gérant, constate qu'aucune convention visée à l'article L227-10 du Code de Commerce n'a été conclue au cours de l'exercice clos.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

CINQUIEME RESOLUTION : AFFECTATION DU RESULTAT

La collectivité des associés constate qu'à la clôture de l'exercice 2016 :

le résultat de l'exercice se traduit par un déficit d'un montant de **(297.021 €) (deux cent quatre-vingt-dix sept mille euros et vingt et un centimes).**

La collectivité des associés décide d'affecter en totalité au compte report à nouveau la somme de – 297.021 euros qui de la somme de 0 euros se trouve porté à la somme de – 297.021 euros.

Cette résolution est adoptée à l'UNANIMITE

QUATRIEME RESOLUTION : POUVOIRS

L'associée unique donne tout pouvoir à Monsieur Jacques LE BARAZER afin d'accomplir toutes les formalités requises par la Loi.

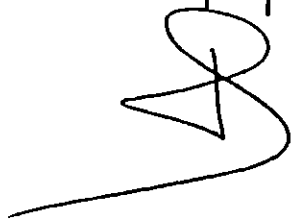
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, conformément à l'article 15 des statuts, pour servir et valoir ce que de droit.

SAS CORADE

Représentée par Monsieur Jacques LE BARAZER

le 02/11/2017


54 CAVAGNAC
141 rue de l'Université
75007 PARIS

certifié conforme



RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

**GENERALE FIDUCIAIRE
D'AUDIT ET DE CONSEIL**

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde – 75008 PARIS

Tél : 33 (1) 44 90 73 00 - Fax : 33 (1) 44 90 73 09

GENERALE FIDUCIAIRE D'AUDIT ET DE CONSEIL

Société de Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

4, rue de Laborde – 75008 PARIS

Tél : 33 (1) 44 90 73 00 - Fax : 33 (1) 44 90 73 09

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES **SUR LES COMPTES ANNUELS** **EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

A l'associé unique,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts du 5 novembre 2015, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SASU 54 CAVAINAC, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels.

Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9, du Code de Commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

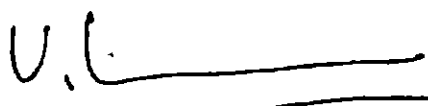
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 13 septembre 2017



Pascal JARZAGUET
Commissaire aux Comptes

Désignation de l'entreprise : Sagu 54 Cavaignac Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 141 rue de l'Université 75007 PARIS Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 81738286400012 Néant ☐ *

BILAN A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BILAN A CONSERVER PAR LE DECLARANT

BILAN A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N clos le		Exercice N-1	
		31/12/2016		31/12/2015	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	22 000	
	Fonds commercial (I)	AI	AF		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	8 042	15 342
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	18 074	65 787
	Immobilisations en cours	AV	AW		
	Avances et acomptes	AX	AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BU	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BI	BI	13 450	13 450
	TOTAL (II)	BJ	BK	27 716	116 579
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	DL	DM	6 045	6 045
	En cours de production de biens	DN	DO		
	En cours de production de services	DP	DQ		
	Produits intermédiaires et finis	DR	DS		
	Marchandises	DT	DU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	DV	DW	525	
	Clients et comptes rattachés (3)*	DX	DY		
	Autres créances (3)	DZ	CA	17 699	
	Capital souscrit et appelé, non versé	CH	CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CI	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	2 804	2 804
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	14 809	14 809
	TOTAL (III)	CJ	CK	41 882	41 882
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	27 716	158 461
	Revenus : (1) Dont droit au (2)	CI*	13 450	(1) Part à plus d'un an :	CR
	Charges de rétrocession				

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☐

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ FK ☐	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ DI ☐	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ DJ ☐	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(297 021)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		(296 021)	
Autre fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		4 043	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐	DV		352 560	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		12 292	
	Dettes fiscales et sociales	DY		37 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA		48 555	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		454 483	
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		158 461	
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IF			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC			
	{ Ecart de réévaluation libre	ID			
	{ Réserve de réévaluation (1976)	IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	IF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		454 483	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		4 043	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise :		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	VA		VB		VC	
	Production vendue	biens*	VD		VE		
		services*	VF	106 091	VG		106 091
	Chiffres d'affaires nets*	VH	106 091	VI		106 091	
	Production stockée*						
	Production immobilisée*					8 219	
	Subventions d'exploitation					2 477	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						
	Autres produits (1) (11)					12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						116 799
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						
	Variation de stock (marchandises)*						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					62 653	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					(6 045)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					136 683	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					2 069	
	Salaires et traitements*					143 605	
	Charges sociales (10)					38 947	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*	GA	27 716		
			- dotations aux provisions	GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*	GC				
	Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD					
	Autres charges (12)	GE	2 190				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						407 819
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						(291 020)	
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)	GH				
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)	GI				
	Produits financiers de participations (5)		GJ				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK				
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM				
	Différences positives de change		GN				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO					
Total des produits financiers (V)							
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ				
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR	5 933			
	Différences négatives de change		GS				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT				
	Total des charges financières (VI)		GU	5 933			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						(5 933)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017
Page 21

Formulaire obligatoire (article 51 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise: Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐

					Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion				IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *				IIIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				IIIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)				IIID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)				IIIV	68		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *				IIIV			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)				IIII	68		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					IIII	(68)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					IIJ			
Apports sur les bénéfices *					IIK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					IIIL	116 799		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					IIIM	413 820		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)					IIIN	(297 021)		
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			IIIO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		IIY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IIIG			
	(3)	Dont	- Crédit bail mobilier *		IIIP			
			- Crédit bail immobilier		IIIQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IIH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IIJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IIK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			IIIX			
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			IIIC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. L. 39 quinquies D)			IID			
	(9)	Dont transferts de charges			IIA1			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			IIA2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			IIA3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			IIA4	1 694		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9							
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N			
Pénalités fiscales					Charges exceptionnelles	68	Produits exceptionnels	
					Exercice N-1			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Charges antérieures		Produits antérieurs	

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 158 461.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 106 090.90 Euros et dégageant un déficit de -297 021.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 10/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 012 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			22 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 184
Installations générales agencements aménagements divers			72 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 671
TOTAL			108 845
Prêts, autres immobilisations financières			13 450
TOTAL			13 450
TOTAL GENERAL			144 295

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 000	22 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 184	24 184
Installations générales agencements aménagements divers			72 990	72 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 671	11 671
TOTAL			108 845	108 845
Prêts, autres immobilisations financières			13 450	13 450
TOTAL			13 450	13 450
TOTAL GENERAL			144 295	144 295

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8 842		8 842
Installations générales agencements aménagements divers		16 265		16 265
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 609		2 609
TOTAL		27 716		27 716
TOTAL GENERAL		27 716		27 716

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus	8 842				
Instal. générales agenc. aménag. divers	16 265				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 609				
TOTAL	27 716				
TOTAL GENERAL	27 716				

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 450	13 450	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	927	927	
Impôts sur les bénéfices	8 012	8 012	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 184	8 184	
Débiteurs divers	576	576	
Charges constatées d'avance	14 809	14 809	
TOTAL	45 959	45 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	4 043	4 043		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 292	12 292		
Personnel et comptes rattachés	14 976	14 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 766	19 766		
Taxe sur la valeur ajoutée	501	501		
Autres impôts taxes et assimilés	1 789	1 789		
Groupe et associés	352 560	352 560		
Autres dettes	48 555	48 555		
TOTAL	454 483	454 483		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		100		100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licence	22 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	927
Total	927

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 843
Dettes fiscales et sociales	12 243
Total	17 085

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 809
Total	14 809

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 000
Nbre des actions ordinaires existantes					100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					106 091
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-269 305
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-297 021
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					-2 693.05
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-2 970.21
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					5
Montant de la masse salariale de l'exercice					143 605
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					46 959

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

VFA EXPERTISE

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
9, rue de l'échelle 75001 Paris ☎ 01.42.97.48.00
fax : 01.42.97.48.38

certifié conforme



SASU 54 CAVAINAC

141, rue de l'Université

75007 PARIS

Comptes Annuels au
31 DECEMBRE 2016

Sasu 54 Cavaignac

141 rue de l'Université

75007 PARIS

SOMMAIRE

	Pages
COMPTES ANNUELS	
- Attestation des comptes	1
- Bilan actif-passif	2 et 3
- Compte de résultat	4 et 5
- Soldes intermédiaires de gestion	6
- Détail des comptes bilan actif passif	7 et 8
- Détail Compte de résultat	9 à 11
- Annexe	12 à 17
DOSSIER FISCAL	
- Liasse 2065	18 et 19
- Liasses 2050 à 2059-F	20 à 37
ANNEXES FISCALES	
- Annexes fiscales	38 à 41

VFA Expertise

9 rue de l'Echelle

75001 PARIS

01 42 97 48 00

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

Sasu 54 Cavaignac
141 rue de l'Université
75007 PARIS

pour l'exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016,

et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	158 461 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	106 091 Euros
- Résultat net comptable,	(297 021) Euros

Fait à PARIS
Le 13/04/2017

Croset Philippe

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	22 000		22 000		22 000	
	Fonds commercial (I)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	24 184	8 842	15 342		15 342	
	Autres immobilisations corporelles	84 661	18 874	65 787		65 787	
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	13 450		13 450		13 450	
	Total II	144 295	27 716	116 579		116 579	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	6 045		6 045		6 045	
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	525		525		525	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	17 699		17 699		17 699	
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 804		2 804		2 804	
	Charges constatées d'avance (3)	14 809		14 809		14 809	
	Total III	41 882		41 882		41 882	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	186 177	27 716	158 461		158 461	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

13 450

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 000)	1 000		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	-297 021		-297 021	
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	-296 021		-296 021	
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
DETTES (I)	Total III				
	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	4 043		4 043	
	Emprunts et dettes financières diverses	352 560		352 560	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 292		12 292	
	Dettes fiscales et sociales	37 033		37 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	48 555		48 555	
Comptes de Régularisation					
	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	454 483		454 483	
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		158 461		158 461	

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

454 483

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12			Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
	Fraoce	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	106 091		106 091		106 091	
Chiffre d'affaires NET	106 091		106 091		106 091	
Production stockée						
Production immobilisée			8 219		8 219	
Subventions d'exploitation			2 477		2 477	
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits			12		12	
Total des Produits d'exploitation (I)			116 799		116 799	
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			62 653		62 653	
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			-6 045		-6 045	
Autres achats et charges externes *			136 683		136 683	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 069		2 069	
Salaires et traitements			143 605		143 605	
Charges sociales			38 947		38 947	
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			27 716		27 716	
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 190		2 190	
Total des Charges d'exploitation (II)			407 819		407 819	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			-291 020		-291 020	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	5 933		5 933	
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	5 933		5 933	
2. Résultat financier (V-VI)	-5 933		-5 933	
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-296 953		-296 953	
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	68		68	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	68		68	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-68		-68	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	116 799		116 799	
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	413 820		413 820	
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	-297 021		-297 021	

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2016 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2015 12	% CA	Ecart N / N-1	
					Euros	%
Ventes marchandises + Production	114 310	100.00			114 310	
+ Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des marchandises vendues						
Marge commerciale						
+ Production vendue	106 091	92.81			106 091	
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée	8 219	7.19			8 219	
Production de l'exercice	114 310	100.00			114 310	
- Matières premières, approvisionnements consommés	56 609	49.52			56 609	
- Sous traitance directe						
Marge brute de production	57 701	50.48			57 701	
Marge brute globale	57 701	50.48			57 701	
- Autres achats + charges externes	136 683	119.57			136 683	
Valeur ajoutée	-78 982	-69.09			-78 982	
+ Subventions d'exploitation	2 477	2.17			2 477	
- Impôts, taxes et versements assimilés	2 069	1.81			2 069	
- Salaires du personnel	143 605	125.63			143 605	
- Charges sociales du personnel	38 947	34.07			38 947	
Excédent brut d'exploitation	-261 126	-228.44			-261 126	
+ Autres produits de gestion courante	12	0.01			12	
- Autres charges de gestion courante	2 190	1.92			2 190	
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges						
- Dotations aux amortissements	27 716	24.25			27 716	
- Dotations aux provisions						
Résultat d'exploitation	-291 020	-254.59			-291 020	
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	5 933	5.19			5 933	
Résultat courant	-296 953	-259.78			-296 953	
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	68	0.06			68	
Résultat exceptionnel	-68	-0.06			-68	
- Impôt sur les bénéfices						
- Participation des salariés						
Résultat NET	-297 021	-259.84			-297 021	

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES	22 000.00		22 000.00	
20500000 LICENCES	22 000.00		22 000.00	
INSTALLATIONS TECHNIQUES, MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS	15 342.37		15 342.37	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL	19 176.37		19 176.37	
21553000 VAISSELLE INDUSTRIELLE	5 008.00		5 008.00	
28154000 AMORT.MATERIEL INDUSTRIEL	-3 959.00		-3 959.00	
28155300 AMORT.VAISSELLE.INDUSTRIE	-4 883.00		-4 883.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	65 786.65		65 786.65	
21810000 AAI DIVERS	72 990.00		72 990.00	
21830000 MATERIEL BUREAU ET INFO.	9 491.85		9 491.85	
21840000 MOBILIER	2 178.80		2 178.80	
28181000 AMORT.AAI DIVERS	-16 265.00		-16 265.00	
28183000 AMORT.MAT.BUREAU ET INFO.	-2 079.00		-2 079.00	
28184000 AMORT.MOBILIER	-530.00		-530.00	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13 450.00		13 450.00	
27510000 DEPOTS CAUTIONNEM.VERSES	13 450.00		13 450.00	
Total II	116 579.02		116 579.02	
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS	6 044.81		6 044.81	
31000000 STOCKS MAT.PREM ET FOURN.	6 044.81		6 044.81	
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES	525.00		525.00	
40910000 ACOMPTE FRs	525.00		525.00	
AUTRES CREANCES	17 699.46		17 699.46	
40100000 FOURNISSEURS	576.00		576.00	
43870000 PRODUITS A RECEVOIR	927.43		927.43	
44400000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	8 012.00		8 012.00	
44562000 TVA/IMMOBILIS.DEDUCTIBLE	1 560.00		1 560.00	
44566000 TVA/AUTR.BIENS SERV. DED.	632.89		632.89	
44566200 TVA DEDUCT INTRACOMMUNAUTAIRE	501.00		501.00	
44567000 CREDIT DE TVA A REPORTE	4 589.00		4 589.00	
44586000 TCA/FACT. NON PARVENUES	901.14		901.14	
DISPONIBILITES	2 803.95		2 803.95	
53110000 CAISSE	998.51		998.51	
58010000 VIREMENTS INTERNES CB-CC	227.95		227.95	
58020000 VIREMENTS INTERNES CHQ	700.00		700.00	
58040000 VIREMENTS INTERNES TR	877.49		877.49	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	14 809.21		14 809.21	
48600000 CHARGES CONSTAT. D'AVANCE	14 809.21		14 809.21	
Total III	41 882.43		41 882.43	
TOTAL GENERAL	158 461.45		158 461.45	

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2016 12	31/12/2015 12	Euros	%
CAPITAL	1 000.00		1 000.00	
10130000 CAP.SOUSCR. APPELE VERSE	1 000.00		1 000.00	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	-297 021.25		-297 021.25	
Total I	-296 021.25		-296 021.25	
CONCOURS BANCAIRES COURANTS	4 043.12		4 043.12	
51220000 BANQUE HSBC	4 043.12		4 043.12	
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES	352 559.86		352 559.86	
45141000 COMPTE COURANT CORADE	352 559.86		352 559.86	
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	12 292.42		12 292.42	
40100000 FOURNISSEURS	7 449.67		7 449.67	
40810000 FOURN. FACT.NON PARVENUES	4 842.75		4 842.75	
DETTE FISCALES ET SOCIALES	37 032.65		37 032.65	
42100000 REMUNERATIONS DU PERSONNEL	6 934.97		6 934.97	
42820000 DETTES PROV./CONGES PAYES	8 041.05		8 041.05	
43100000 URSSAF	13 672.00		13 672.00	
43731000 RETRAITE KLESIA	3 015.00		3 015.00	
43740000 PREV / MUT KLESIA	667.00		667.00	
43860000 AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	2 412.31		2 412.31	
44520000 TVA DUE INTRA COMMUNAUTAIRE	501.00		501.00	
44861000 CHARGES A PAYER	1 789.32		1 789.32	
AUTRES DETTES	48 554.65		48 554.65	
46711000 DEB CRED DIV. LE PETIT CHINON	1 717.99		1 717.99	
46712000 DBT/CRT DIVERS M. LE BARAZER	46 836.66		46 836.66	
Total IV	454 482.70		454 482.70	
TOTAL GENERAL	158 461.45		158 461.45	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES	106 090.90		106 090.90	
70611000 RECETTES A 20%	19 374.44		19 374.44	
70616000 RECETTES A 10%	86 716.46		86 716.46	
Chiffre d'affaires NET	106 090.90		106 090.90	
PRODUCTION IMMOBILISEE	8 219.20		8 219.20	
72260000 REPRISE AV NATURE	8 219.20		8 219.20	
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	2 476.58		2 476.58	
74010000 AIDE EMBAUCHE	2 476.58		2 476.58	
AUTRES PRODUITS	12.18		12.18	
75800000 PROD.DIVERS DE GEST.COUR.	12.18		12.18	
Total des Produits d'exploitation	116 798.86		116 798.86	
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	62 653.44		62 653.44	
60110000 ACHATS NOURRITURES	43 194.94		43 194.94	
60120000 ACHATS BOISSONS	19 331.72		19 331.72	
60810000 TAXES S/ ALCOOL	126.78		126.78	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEM.)	-6 044.81		-6 044.81	
60310000 VAR.STOCKS MAT.1ERE,FOURN	-6 044.81		-6 044.81	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	136 683.22		136 683.22	
60611000 EDF	3 214.34		3 214.34	
60612000 FOURNITURES EAU	372.41		372.41	
60630000 PETITS EQUIPEMENTS	14 940.38		14 940.38	
60631000 FOURNITURES ENTRETIEN	1 449.72		1 449.72	
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIF	1 052.28		1 052.28	
61320000 LOYER RESTAURANT	63 913.04		63 913.04	
61321000 LOYER APPARTEMENT	14 500.00		14 500.00	
61350000 LOCATIONS TPE	395.42		395.42	
61360000 LOCATION EQUIP. DE SECURITE	467.50		467.50	
61400000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE REST	4 169.48		4 169.48	
61411000 CHARGES LOCAT.COPROPRIETE APPA	1 500.00		1 500.00	
61500000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	5 820.62		5 820.62	
61554000 BLANCHISSERIE	1 637.09		1 637.09	
61600000 PRIMES D'ASSURANCE	2 518.06		2 518.06	
62210000 COMMISSIONS FOURCHETTE	80.00		80.00	
62260000 HONORAIRES JURIDIQUES	1 500.00		1 500.00	
62260200 HONORAIRES COMPTABLES	8 959.75		8 959.75	
62261000 HONORAIRES DIVERS	2 189.60		2 189.60	
62270000 FRAIS ACTES ET CONTENTIEU	297.92		297.92	
62310000 ANNONCES ET INSERTION	624.67		624.67	
62310500 ANNONCES INTRACOM	2 806.47		2 806.47	
62410000 TRANSPORT DE BIENS ET MARCHAND	513.00		513.00	
62600000 FRAIS POSTAUX	74.40		74.40	
62610000 FRAIS DE TELECOMMUNICATIO	1 061.14		1 061.14	
62780000 SERVICES BANCAIRES ET ASS	1 341.92		1 341.92	
62781000 COMMISSIONS CB	444.12		444.12	
62783000 COMMISSIONS CRT	839.89		839.89	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2016 12	Exercice N-1 31/12/2015 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	2 069.34		2 069.34	
63120000 TAXE APPRENTISSAGE	908.00		908.00	
63130000 FPC	734.43		734.43	
63580000 TAXE HABITATION	426.91		426.91	
SALAIRES ET TRAITEMENTS	143 604.61		143 604.61	
64100000 REMUNERATIONS DUES	125 091.34		125 091.34	
64120000 CONGES PAYES	8 041.05		8 041.05	
64141000 AVANTAGES EN NATURE	8 440.96		8 440.96	
64142000 REMBOURSEMENT TRANSPORT	2 031.26		2 031.26	
CHARGES SOCIALES	38 947.15		38 947.15	
64510000 URSSAF	36 171.03		36 171.03	
64520000 PREV / MUT KLESIA	1 372.13		1 372.13	
64531000 RETRAITE KLESIA	6 808.48		6 808.48	
64550000 PROV CHG CP	2 412.31		2 412.31	
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	195.20		195.20	
64900000 CICE CREDIT D IMPOT	-8 012.00		-8 012.00	
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	27 716.00		27 716.00	
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPORELL.	27 716.00		27 716.00	
AUTRES CHARGES	2 190.18		2 190.18	
65120000 REDEVANCES SACEM	1 195.30		1 195.30	
65121000 REDEVANCE SPRE	498.87		498.87	
65410000 PERTES/CREANCES IRRECOURV	480.68		480.68	
65800000 CHARGES DIV.GEST.COURANTE	15.33		15.33	
Total des Charges d'exploitation	407 819.13		407 819.13	
Résultat d'exploitation	-291 020.27		-291 020.27	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	5 932.98		5 932.98	
66150000 INTERETS C/C	5 021.96		5 021.96	
66160000 INTERETS BANCAIRES	871.02		871.02	
66181000 INT.DETTES COMMERCIALES	40.00		40.00	
Total des Charges financières	5 932.98		5 932.98	
Résultat financier	-5 932.98		-5 932.98	
Résultat courant avant impôts	-296 953.25		-296 953.25	
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	68.00		68.00	
67110000 PENALITES FISCALES	68.00		68.00	
Total des Charges exceptionnelles	68.00		68.00	
Résultat exceptionnel	-68.00		-68.00	
Total des produits	116 798.86		116 798.86	
Total des charges	413 820.11		413 820.11	

DETAIL COMPTE DE RESULTAT[illegible]

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 158 461.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 106 090.90 Euros et dégageant un déficit de -297 021.25 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 10/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 8 012 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			22 000
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 184
Installations générales agencements aménagements divers			72 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 671
TOTAL			108 845
Prêts, autres immobilisations financières			13 450
TOTAL			13 450
TOTAL GENERAL			144 295

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			22 000	22 000
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			24 184	24 184
Installations générales agencements aménagements divers			72 990	72 990
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			11 671	11 671
TOTAL			108 845	108 845
Prêts, autres immobilisations financières			13 450	13 450
TOTAL			13 450	13 450
TOTAL GENERAL			144 295	144 295

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		8 842		8 842
Installations générales agencements aménagements divers		16 265		16 265
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		2 609		2 609
TOTAL		27 716		27 716
TOTAL GENERAL		27 716		27 716

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus	8 842				
Instal.générales agenc.aménag.divers	16 265				
Matériel de bureau informatique mobilier	2 609				
TOTAL	27 716				
TOTAL GENERAL	27 716				

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Etat des provisions

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	13 450	13 450	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	927	927	
Impôts sur les bénéfices	8 012	8 012	
Taxe sur la valeur ajoutée	8 184	8 184	
Débiteurs divers	576	576	
Charges constatées d'avance	14 809	14 809	
TOTAL	45 959	45 959	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes et crédit à 1 an maximum à l'origine	4 043	4 043		
Fournisseurs et comptes rattachés	12 292	12 292		
Personnel et comptes rattachés	14 976	14 976		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 766	19 766		
Taxe sur la valeur ajoutée	501	501		
Autres impôts taxes et assimilés	1 789	1 789		
Groupe et associés	352 560	352 560		
Autres dettes	48 555	48 555		
TOTAL	454 483	454 483		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	10.0000		100		100

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Licence	22 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	927
Total	927

ANNEXE

Exercice du 10/01/2016 au 31/12/2016

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 843
Dettes fiscales et sociales	12 243
Total	17 085

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	14 809
Total	14 809

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2016
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social					1 000
Nbre des actions ordinaires existantes					100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes					106 091
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-269 305
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-297 021
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions					-2 693.05
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions					-2 970.21
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice					5
Montant de la masse salariale de l'exercice					143 605
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice					46 959

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	12
Informations complémentaires (CICE)	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	13
Etat des amortissements	13
Etat des provisions	14
Etat des échéances des créances et des dettes	14
Composition du capital social	14
Autres immobilisations incorporelles	14
Evaluation des immobilisations corporelles	14
Evaluation des amortissements	15
Evaluation des matières et marchandises	15
Dépréciation des stocks et en cours	15
Evaluation des créances et des dettes	15
Dépréciation des créances	15
Produits à recevoir	15
Charges à payer	16
Charges et produits constatés d'avance	16
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	16
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	17

NA = Non Applicable NS = Non significative



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	10012016	et clos le	31122016	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				Si vous êtes une entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
Si une autre entreprise a été désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, Indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
Sasu 54 Cavaignac			141 rue de l'Université		
SIRET	8	1	7	3	8
	2	8	6	4	0
	0	0	0	1	2
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITE					
Activités exercées			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
Restauration					

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	Bénéfice imposable à 15%	Déficit	304 965	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art 238 quindecies)		

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité		
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :		dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X
---	--	--	---

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n° 2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
VFA Expertise 9 rue de l'Echelle 75001 PARIS Tél: 01 42 97 48 00			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date:	Lieu PARIS
Tél:		Qualité et nom du signataire:	Président
		Signature	Le Barazer Jacques

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2017

Page 20

Désignation de l'entreprise : <u>Sasu 54 Cavaignac</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>141 rue de l'Université</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>			
Numéro SIRET* <u>81738286400012</u>		Néant ☐			
		Exercice N clos le, <u>31122016</u>			
		N-1 <u>31122015</u>			
		Brut <u>1</u>			
		Amortissements, provisions <u>2</u>			
		Net <u>3</u>			
		Net <u>4</u>			
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC		
	Frais de développement *	CX	CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG		
	Fonds commercial (1)	AI	AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Terrains	AN	AO		
	Constructions	AP	AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW			
Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT		
	Autres participations	CU	CV		
	Créances rattachées à des participations	BB	BC		
	Autres titres immobilisés	BD	BE		
	Prêts	BF	BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	BI		
	TOTAL (II)	BJ	BK		
	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
		En cours de production de biens	BN	BO	
		En cours de production de services	BP	BQ	
Produits intermédiaires et finis		BR	BS		
Marchandises		BT	BU		
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	BW		
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	BY		
Autres créances (3)		BZ	CA		
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	CC		
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ...)		CD	CE		
DIVERS	Disponibilités	CF	CG		
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI		
	TOTAL (III)	CJ	CK		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	
	Revois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	
	Clause de réserve de propriété *		Immobilisations	Stocks :	Créances

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ BI ☐	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐	DG		
	Report à nouveau	DII		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(297 021)	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		TOTAL (I)	DL	(296 021)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
		TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
		TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	4 043	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐	DV	352 560	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	12 292	
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 033	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	48 555	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	454 483	
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	158 461	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
		Ecart de réévaluation libre	ID	
		Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	454 483	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	4 043		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise :		Sasu 54 Cavaignac				Néant ☐ *		
		Exercice N						Exercice (N-1)
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG	106 091	FI		FI	106 091
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	106 091	FK		FL	106 091	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN	8 219	
	Subventions d'exploitation					FO	2 477	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP		
	Autres produits (I) (II)					FQ	12	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	116 799
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	62 653	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(6 045)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	136 683	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	2 069	
	Salaires et traitements*					FY	143 605	
	Charges sociales (10)					FZ	38 947	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*			GA	27 716	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD				
	Autres charges (12)					GE	2 190	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	407 819
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(291 020)	
opérations courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GII		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 933	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	5 933	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(5 933)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(296 953)	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2017
Page 23Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REVOIS

QUADRANTUS Informatique

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE	68		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII	68		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIH	(68)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	116 799		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	413 820		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	(297 021)		
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
(2)	Dont { produits de locations immobilières	IIY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIIG			
(3)	Dont { - Crédit bail mobilier *	IIIP			
	{ - Crédit bail immobilier	IIHQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIII			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IIJ			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	IIIX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	IIIC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	IID			
(9)	Dont transferts de charges	IIAI			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	IIA2			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	IIA3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	IIA4	1 694		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9				
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités fiscales			68		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 13 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

N° :

Page 24

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		
				1		2		
				3		4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KL	
		Sur sol d'autrui	M1		KV		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	M2		KP		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	M3		KS		KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *		KV		KW		KX
		Matériel de transport *		KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LB		LC		LD
		Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
	TOTAL III		LN		LO		LP	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T
		Autres participations		8U		8V		8W
		Autres titres immobilisés		1P		1R		1S
Prêts et autres immobilisations financières			1T		1U		1V	
TOTAL IV			LQ		LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG		OH		OJ	

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cession à des tiers ou mises hors service ou résultat d'une mise en équivalence		3		4		
		1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	LN		CO		DO		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	22 000	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK	24 184	ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM		MN	72 990	MO
		Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	11 671	MU
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IV		NG		NH	108 845	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		OT		OW
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ
		Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D
Prêts et autres immobilisations financières			1J		2E		2F	13 450	2G	
TOTAL IV			1K		2J		2K	13 450	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			1L		OK		OL	144 295	OM	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA	8 842	QB		QC	8 842
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE	16 265	QF		QG	16 265
immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM	2 609	QN		QO	2 609
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU		QV	27 716	QW		QX	27 716
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QN		QP	27 716	QQ		QR	27 716

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	S1	S2	S3	S4
	Inst. générales, agencements et am. des const.	S5	S6	S7	S8	T1	T2
Inst. techniques, mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform., mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I+II+III+IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général au début (NP + NQ + NR)	NW	Total général au début (NS + NT + NU)		NY	Total général au début (NW - NY)		NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2017

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS informatique

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056 2017
Page 26Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TH	TI	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	1J	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marches à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (I)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (I)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6C	6D
		- corporelles	6E	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	04	05
		- titres de participation	9U	9W	9X
		- autres immobilisa- tions financières (I)*	06	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7B	7C	7D
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C G I.

10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C G I

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières	UT	13 450	UV	13 450	UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA							
	Autres créances clients	UX							
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation anticipée sur créance représentative de titres ou remise en garantie *)	UO							
	Personnel et comptes rattachés	UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	927		927				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8 012		8 012			
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	8 184		8 184			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
	Groupe et associés (2)	VC							
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	576		576				
	Charges constatées d'avance	VS	14 809		14 809				
	TOTAUX		VT	45 959	VU	45 959	VV		
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD						
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7V									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	4 043		4 043						
	à plus de 1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	12 292		12 292						
Personnel et comptes rattachés		8C	14 976		14 976						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 766		19 766						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	501		501						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 789		1 789						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	352 560		352 560						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	48 555		48 555						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZI									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	454 483	VZ	454 483						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac		Néant ☐		Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 1 6	
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés			
		de son conjoint			
	moins part déductible *		à réintégrer :		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprise à l'IS)	WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dépenses de réintégration (art. 239 series D))	RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX	
	Amendes et pénalités	WJ	68	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*				68	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)					
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)			
		- imposées au taux de 0 %			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme			
			- Plus-values soumises au régime des fusions		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-I-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art. 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MI8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					
				TOTAL I	
				68	
II. DEDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *					
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)			
		- imposées aux taux de 0 %			
		- imposées aux taux de 19 %			
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures			
		- imputées sur les déficits antérieurs			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					
Produit net des actions et parts d'intérêts :					
Deduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.					
Majoration d'amortissement *					
Mesures d'incitation	Abattement sur le bénéfice et contreparties	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotées (art. 208C)	K3
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 undecies)	IF
		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC	
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)					
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance déduite par le report en arrière du déficit	ZI
Deduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage					
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables				305 033	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				304 965	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				304 965	

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

31/12/2016

[illegible]

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNeant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	304 965
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	304 965

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 1 ^{er} du CGI : dotations de l'exercice	ZT	10 453
---	----	--------

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1 ^{er} bis A1, 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la reintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

**TABEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac										Néant ☐			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD			- Autres réserves	ZD							
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE							
			Autres répartitions		ZF								
			Report à nouveau		ZG								
TOTAL I		OF		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II		ZH					
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS													
										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ							
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR							
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS							
CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance					YT							
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8		XQ	84 945						
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	12 947						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	80						
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	38 711						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	136 683						
						YW							
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YZ	2 069						
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)			ZS		YX	2 069						
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YY	12 547						
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée					YZ	31 470						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					OB	133 533						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS1 ou modèle 2460 de 2016)*					OS							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *												
	- Effectif moyen du personnel * (dont: apprentis: handicapés:)					YP	5						
	- Effectif affecté à l'activité artisanale					RL							
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	2.03 %						
	- Numéro de centre de gestion agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C G I)							
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH							
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA		Plus-values à 15 %	JK						
						Plus-values à 19 %	JN						
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %	JN						
						Plus-values à 19 %	JP						
						Imputations	JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JII		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ					

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒ *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19 % (1)
				19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))						
	CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)						

(A)

(B)
(ventilation par taux)

(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Neant ☒ *

A

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 CavaignacNéant ☒

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 MC
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 16%	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16%
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou à 16,5 % (1)		
①		②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relevant du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

Néant ☒ *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ③
		donnant lieu à complément d'impôt ④	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ⑤	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac

 Néant ☒

 Exercice ouvert le : 10012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 12
I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	
Production vendue - Biens	OB	
Production vendue - Services	OC	
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	OII	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OVI	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	ON	
Variation de stock (marchandises)	OO	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs), T.I.P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 - TOTAL 2	OG	
-----------------------------	--------------------------	-----------	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1329 et la 1330-CVAE)	SA	
--	-----------	--

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	
Période de référence	GY	
Date de cessation	IIR	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre)

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2017
Page 37

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 6

N° SIRET 8 1 7 3 8 2 8 6 4 0 0 0 1 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Sasu 54 Cavaignac

ADRESSE (voie) 141 rue de l'Université

CODE POSTAL 75007 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Sa Dénomination Corade

N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100

Adresse : N° 68 b Voie Bd Pereire

Code postal 75017 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPÔTS

La déclaration récapitulative des réductions et crédits d'impôt doit être transmise par voie électronique.

De l'année 2016									
Dénomination de l'entreprise : Sasu 54 Cavaignac								Néant	
SIREN de l'entreprise				8 1 7 3 8 2 8 6 4				PME au sens communautaire	
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés								Cocher la case	
Dénomination de la société dont les réductions et crédits d'impôt sont déclarés :									
SIREN de la société déclarante									
Dénomination de la société mère :									
SIREN de la société mère									
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)									
CREANCES REPORTABLES									
Réduction d'impôt en faveur du mécénat									
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen									
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total [(ligne 1 x 6 %) + [(ligne 2 x 9 %) + [(ligne 3 x 6 %) + [(ligne 4 x 9 %)] x 10/90 + ligne 5)								8 012	
dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM									
Dont préfinancement									
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (1) hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM								1	133 533
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM								2	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-3 du code du travail. (2)								3	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail								4	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés								5	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE									
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise									
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés									
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage									
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs									
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques ou audiovisuelles (article 220 sexies du CGI)									
Crédit d'impôt en faveur de l'intéressement									
Crédit d'impôt international cinéma et audiovisuel (article 220 quaterdecies du CGI)									
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux et de variétés									
Autres créances non reportables et restituables au titre de l'exercice									
CREANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES									
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 undecies A du CGI)									

(1) Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n° 2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

(2) Taux général de 6 % et taux de 9 % pour les rémunérations versées en 2016 à des salariés affectés à des exploitations situées dans les départements d'Outre-mer (DOM).

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (3)	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôts afférents aux valeurs mobilières	
Autre créances non reportables et non restituables	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
Autres créances reportables	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille	
Crédit d'impôt pour les dépenses de prospection commerciale	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social	
III - CAS PARTICULIERS	
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois	
Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
Crédit d'impôt en faveur de la première accession à la propriété	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique	
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art	
Crédit d'impôt en faveur des maîtres restaurateurs	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche	
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique	

(3) Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte du formulaire n° 2069-RCI-SD

Exercice clos le : 31/12/2016

Dénomination de l'entreprise :	Sasu 54 Cavaignac	N° Siret :	81738286400012
Adresse :	141 rue de l'Université 75007 PARIS		
Ancienne adresse de l'entreprise en cas de changement			
Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés : ☐			

I - CALCUL DU CREDIT D'IMPOT**ANNEE CIVILE
2016**

Montant des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt (reporter le montant cumulé figurant sur le bordereau récapitulatif de cotisation (BRC) ou la déclaration unifiée de cotisations sociales (DUCS) ou la déclaration trimestrielle de salaires (DTS) relatif au mois de décembre ou au dernier trimestre)	I	133 533
Montant du crédit d'impôt (ligne 1 x 6.0 %)	2	8 012.00
Montant total des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	3a	
Montant de la majoration prévue à l'article L.3141-30 du code du travail ((ligne 3a x 6.0 %) x 100/90)	3b	
Montant du crédit d'impôt majoré (ligne 2 + ligne 3b)	4	8 012.00
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 7)	5	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 2 ou ligne 4 + ligne 5)	6	8 012.00

II - CADRE A SERVIR PAR LES ENTREPRISES DECLARANTES QUI DETIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL		7		

III - CADRE A SERVIR POUR LA REPARTITION DU CREDIT D'IMPOT ENTRE LES ASSOCIES MEMBRES DE SOCIETES DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILES

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes ou groupements assimilés et n°SIRET (pour les entreprises)	Montant total du crédit d'impôt	Montant de la créance "en germe" cédée (préfinancement)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt (1-2)*3
TOTAL				

IV - UTILISATION DE LA CREANCE

(S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe, y compris sa propre déclaration au relevé de solde n° 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n° 2058-CG)

IV - 1. Détermination du montant du crédit d'impôt disponible pour l'entreprise (sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés et entreprises individuelles relevant de l'impôt sur le revenu):

Montant du crédit d'impôt (hors quote-part de la participation) (report de la ligne 2 ou 4)	8	8 012.00
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	9	
Montant du crédit d'impôt disponible Reporter en ligne 10: - le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est positif; - zéro si le résultat du calcul (ligne 8 - ligne 9) s'il est négatif ou égal à zéro.	10	8 012.00
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés) (ligne 7 + ligne 10)	11	8 012.00

Cas particulier des sociétés relevant du régime de groupe (à compléter exclusivement par la société mère)

Montant total du crédit d'impôt du groupe (totalisation de la ligne 8 de l'ensemble des déclarations n° 2079-CICE-SD déposées pour les sociétés du groupe)	12	
Montant cédé à un établissement de crédit au titre du préfinancement	13	
Montant du crédit d'impôt disponible. Reporter en ligne 14 le résultat du calcul (ligne 12 - 13) s'il est positif, zéro si le résultat du calcul (ligne 12 - ligne 13) est négatif ou égal à zéro.	14	
Montant total du crédit d'impôt disponible (incluant la quote-part résultant de la participation des entreprises dans les sociétés de personnes ou groupements assimilés)(totalisation de la ligne 7 de l'ensemble des déclarations du groupe + ligne 14)	15	

IV - 2. Entreprises à l'impôt sur les sociétés :

Montant imputé sur l'impôt sur les sociétés (dans la limite du montant de l'impôt dû et du crédit d'impôt déterminé ligne 11 ou ligne 15)	16	
Montant restant à imputer sur l'impôt éventuellement dû des 3 années suivantes (cas général) ou dont la restitution (cas particuliers des entreprises nouvelles, jeunes entreprises innovantes, PME au sens communautaire et entreprises en procédure collective) est à demander à partir du formulaire n° 2573-SD	17	8 012

IV - 3. Entreprises à l'impôt sur le revenu :

Reporter le montant du crédit déterminé ligne 6, ainsi que les montants portés en lignes 9,10 et 11 sur la déclaration n°2042-C.

IV - 4. Mobilisation de la créance auprès d'un établissement de crédit

Montant de la créance dont la mobilisation est demandée	18	
---	----	--